

## Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI FUNDS EQUITY EUROPE CONSERVATIVE - AE Un Compartiment de la SICAV AMUNDI FUNDS

Codes ISIN : (C) LU0755949848, (D) LU0755949921

Cet OPCVM est géré par Amundi Luxembourg SA, société de Amundi Group.

#### Objectifs et Politique d'investissement

Le Compartiment a pour objectif de surperformer, sur un horizon d'investissement minimum de cinq ans, l'indicateur de référence MSCI Europe (dividend reinvested), tout en essayant de maintenir les niveaux de fluctuations de valeur à la hausse ou à la baisse de ses actifs dans le temps (« volatilité ») plus bas que le niveau de la valeur de référence.

Pour atteindre cet objectif, le portefeuille du Compartiment sera construit en deux étapes, comme indiqué ci-après. Premièrement, après l'application d'une filtre de liquidité, le Compartiment cherche à exclure l'univers d'investissement les titres ayant une qualité fondamentale pauvre (analyse multicritères systématique sur la base des bilans et des comptes des résultats des sociétés). Deuxièmement, le Compartiment met en œuvre un processus d'optimisation quantitative sur une liste réduite d'actions, afin de construire un portefeuille à faible volatilité. La procédure d'optimisation intègre des contraintes sur les pondérations des actions et du secteur, ainsi qu'une exposition à certains facteurs de risque. Le Compartiment investit au moins 75 % de ses actifs nets en actions européennes. L'emploi de produits dérivés fera partie intégrante de la politique et des stratégies d'investissement du Compartiment à des fins d'arbitrage, de couverture et/ou de surexposition. Le Compartiment ne vise pas à répliquer cet indicateur de référence et peut donc s'en écarter de façon significative.

L'action de capitalisation conserve automatiquement, et réinvestit, le produit net des placements dans le Compartiment alors que l'action de distribution paie les revenus sous forme de dividendes au mois de septembre de chaque année.

La durée minimum d'investissement recommandée est 5 ans.

Les actions peuvent être souscrites ou rachetées (et/ou converties) chaque jour d'opérations (sauf exception mentionnée dans le prospectus) à leur prix de transaction respectif (valeur liquidative) conformément à ce que prévoient les statuts. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

#### Profile de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce Compartiment reflète principalement le risque du marché des actions européennes sur lequel il est investi.

Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable. La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont:

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

## Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

<b>Frais d'entrée</b>	4,50 %
<b>Frais de sortie</b>	Néant
<b>Frais de conversion</b>	1,00 %

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur.

### Frais prélevés par le Compartiment sur une année.

<b>Frais courants</b>	1,75 %
-----------------------	--------

### Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances.

<b>Les commissions de surperformance</b>	20,00 % par an des rendements obtenus par le Compartiment au-delà de l'indice MSCI Europe, dividendes réinvestis. Aucune commission n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent du Compartiment.
--	---

Les **frais d'entrée** et **de conversion** indiqués sont des chiffres maximum. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

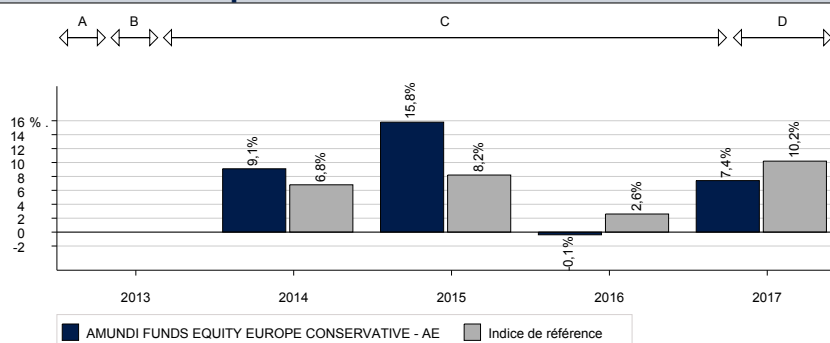
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice en cours. Ces chiffres peuvent varier d'une année sur l'autre. Les frais courants excluent :

- Les commissions de surperformance
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Compartiment donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais du prospectus de l'OPCVM disponible sur le site: [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

## Performances passées



Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Le Compartiment a été créé le 13 avril 2012. La Classe a été créée le 13 avril 2012.

La devise de référence est l'euro.

A : Durant cette période, le Compartiment a été obligé d'investir au moins deux tiers de ses actifs en actions européennes.

B : Depuis le début de cette période, le Compartiment investit au moins 75 % de ses actifs nets en actions européennes.

C : Durant cette période, le Compartiment a été géré sur la base d'une politique d'investissement différente de celle actuellement en vigueur.

D : Depuis le début de cette période, le Compartiment applique l'actuelle politique d'investissement.

## Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Succursale de Luxembourg.

Toute information complémentaire sur l'OPCVM (prospectus, rapports périodiques) est disponible en anglais, gratuitement, à l'adresse suivante : Amundi Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Les détails relatifs à la politique de rémunération mise à jour, en ce compris une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de leur octroi, sont disponibles sur le site Internet: <https://www.amundi.lu/retail/Local-Content/Footer/Quick-Links/Regulatory-information/Amundi> et un exemplaire papier sera disponible sans frais et sur demande.

Toute autre information pratique (ex. dernière valeur liquidative) est disponible sur le site internet [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et classes qui sont repris dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.

Ce document décrit un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM désigné au début du document.

La législation fiscale Luxembourgeoise applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur la situation fiscale de l'investisseur.

La responsabilité d'Amundi Luxembourg SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg ([www.cssf.lu](http://www.cssf.lu)).

Amundi Luxembourg SA est agréé au Luxembourg and réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12 février 2018.